

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 10.192

L'An deux Mille Dix, le 28 juin à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 22 juin 2010

DATE D'AFFICHAGE

Le 22 juin 2010

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD-DUCHERON, M. CAU, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DESCHANP, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MEGLIO, M. MERLE, M. PAVON, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux,

ETAIENT REPRESENTES : M. PATRUX représenté par M. FILOCHE
M. CHABASSE représenté par Mme DUMAS
M. LAPOUGE représenté par M. GUIARD
M. PRUDENCIO représenté par M. DENIS

ETAIT ABSENT-EXCUSE : néant

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 29
Nombre de votants : 33

M. PAVON a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN
DE L'UNIMA (Union des Marais du Département de la Charente-Maritime)

RAPPORTEUR : M. LE DEPUTE-MAIRE

VOTE : UNANIMITE

La Ville de Royan est membre de l'UNIMA (Union des Marais du Département de la Charente-Maritime), établissement public de coopération intercommunale au sein duquel il convient de désigner un représentant du conseil municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,
- Après élection,

DESIGNE

- comme délégués de la Ville de Royan au sein de l'UNIMA ((Union des Marais du Département de la Charente-Maritime) :

Membre titulaire : Monsieur Michel SERVIT

Membre suppléant : Monsieur Bernard GIRAUD

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 1^{er} juillet 2010

Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD